

Dimanche 22 octobre 2017
29^{ème} Dimanche de temps ordinaire – Année A

« POLITIQUE ET RELIGION : UN RESPECT MUTUEL, DIVISION OU MARIAGE ? »

Le débat est vieux comme le monde des hommes. Voici, à plus de cinq siècles d'intervalle, deux éclairages significatifs. Dans la première lecture, un prophète contemporain de l'exil affirme que des chefs politiques peuvent devenir, à leur insu, des instruments providentiels entre les mains de Dieu, si le royaume de Dieu doit advenir ici et maintenant pour des hommes et des femmes, créatures de Dieu, administrées dans la cité terrestre alors qu'ils sont en marche vers la cité éternelle à venir.

Dans l'évangile de Matthieu, Jésus renvoie dos à dos les pharisiens et les hérوديens qui lui demandent s'il est permis, oui ou non, de payer l'impôt à César. La réponse de Jésus signifie en réalité : « cessez de faire de la Palestine une affaire politico-religieuse ! ».

Le citoyen pourrait alors verser le tribut à l'empereur sans vendre son âme, juste comme nous pouvons être de bons citoyens sans sacrifier notre foi ni échouer de l'affirmer. Nous n'avons pas à choisir entre politique et religion ; nous devons éviter de les mêler mais aussi de les opposer, car si la politique est l'art de gérer les affaires de la cité ou l'exercice du pouvoir sur les affaires temporelles, la religion quant à elle est l'ensemble des croyances qui définissent le rapport entre l'humain et le divin.

Désiré ATINKOUKOU

Du 23 au 29 octobre 2017

DATE	HEURE	LIEU	
Lundi 23	10h-11h30	NDC	Accueil et apprentissage du français Secours Catholique
	14h-16h		Atelier du Secours Catholique
Mardi 24	15h	NDC	Adoration
Mercredi 25	17h-18h30	NDC	Apprentissage du français Secours Catholique
	17h30-19h		Accueil du Secours Catholique
	20h30	Beauchamp	Répétition chorale
Jeudi 26	15h	NDC	Chapelet

La minute de l'éco

Les associations

A chaque paroisse de notre groupement est liée une association, selon la loi de 1901. Elles ont toutes le rôle d'être, d'une certaine manière, la vitrine de la paroisse dans le cadre de la vie municipale. En effet, les paroisses n'ont aucune existence légale : selon la loi de 1905 qui sépare l'Église et l'état, seule l'association diocésaine permet à l'Église d'exister légalement. C'est une association culturelle.

A Taverny, l'association paroissiale possède quelques biens à l'usage de la paroisse, comme la salle Alain Rousseau. Parmi ses activités, elle organise annuellement la VPH, vente paroissiale d'hiver, qui permet à la fois de vivre un moment de convivialité et de rassembler quelques subsides.

A Beauchamp, l'association paroissiale ne possède aucun bien, mais elle gère tout particulièrement la salle Paul Bance, propriété canonique de la paroisse. Elle est un acteur important d'activités conviviales : loto, repas paroissial, marché de Noël, brocante, etc.

A Bessancourt, l'association n'a aucune autre activité que d'être le support visible de la paroisse devant les autorités locales. Notez que l'AEPB n'est pas une association paroissiale et encore moins une association culturelle.

ÉCOUTONS CE QUE NOUS DIT LE PAPE FRANÇOIS

"Migrants et réfugiés ne sont pas des pions sur l'échiquier de l'humanité. Il s'agit d'enfants, de femmes et d'hommes qui abandonnent ou sont contraints d'abandonner leurs maisons, pour diverses raisons, et qui partagent le même désir légitime de connaître, d'avoir mais surtout d'être plus. Tout être humain est enfant de Dieu ! L'image du Christ est imprimée en lui ! Il s'agit alors de voir, nous d'abord et d'aider ensuite les autres à voir dans le migrant et le réfugié, non pas seulement un problème à affronter, mais un frère et une sœur à accueillir, à respecter et à aimer, une occasion que la Providence nous offre pour contribuer à la construction d'une société plus juste, une démocratie plus accomplie, un pays plus solidaire, un monde plus fraternel et une communauté chrétienne plus ouverte, selon l'Évangile".

BÂTIR UNE RENCONTRE D'ÉVEIL À LA FOI :

PROPOSITIONS DIOCESAINE AUTOUR DE NOËL

Pour toute personne intéressée par l'éveil à la foi (animateur, parent...). Une matinée pour se donner des repères, réfléchir à des mises en œuvre, partager nos expériences. Venir avec des réalisations, chants, livres... pour nourrir le partage.

Samedi 18 novembre de 9h à 12h à Arnouville-Lès-Gonesse, 16 av Paul Bert

Participation aux frais : 7€

Inscription : Catherine Grison - eveilalafoi@catholique95.fr

Le mot du curé

La journée des pauvres, demandée par le pape François, s'approche.

J'ai pensé qu'il était opportun de vous en donner quelques extraits.

« Petits enfants, n'aimons pas en paroles ni par des discours, mais par des actes et en vérité » (1 Jn 3, 18). Ces paroles de l'apôtre Jean expriment un impératif dont aucun chrétien ne peut faire abstraction.

(...)

« Mes frères, si quelqu'un prétend avoir la foi, sans la mettre en œuvre, à quoi cela sert-il ? Sa foi peut-elle le sauver ? Supposons qu'un frère ou une sœur n'ait pas de quoi s'habiller, ni de quoi manger tous les jours ; si l'un de vous leur dit : "Allez en paix ! Mettez-vous au chaud, et mangez à votre faim !" sans leur donner le nécessaire pour vivre, à quoi cela sert-il ? Ainsi donc, la foi, si elle n'est pas mise en œuvre, est bel et bien morte » (Jacques 2, 5-6.14-17).

(...)

Ne pensons pas aux pauvres uniquement comme destinataires d'une bonne action de volontariat à faire une fois la semaine, ou encore moins de gestes improvisés de bonne volonté pour apaiser notre conscience.

(...)

Si nous voulons rencontrer réellement le Christ, il est nécessaire que nous touchions son corps dans le corps des pauvres couverts de plaies, comme réponse à la communion sacramentelle reçue dans l'Eucharistie

(...)

Toujours actuelles, résonnent les paroles du saint évêque Chrysostome : *« Si vous voulez honorer le corps du Christ, ne le méprisez pas lorsqu'il est nu ; n'honorez pas le Christ eucharistique avec des ornements de soie, tandis qu'à l'extérieur du temple vous négligez cet autre Christ qui souffre du froid et de la nudité » (Hom. In Matthaeum, 50, 3 : PG, 58).*

Le texte complet est à votre disposition à l'accueil.

